

# Compte-rendu

## Assemblée Générale Constitutive

### « GFA citoyen Champs Libres »

Le 14 juin 2015

A Mâlain

Ouverture séance à 10h30

Nombre de présents ou représentés : 109 personnes ; les pouvoirs des absents sont distribués aux présents.

#### Introduction

*Léo:*

Une première réunion de présentation du projet de GFA s'est tenue le 20 février 2015, trois mois après nous nous réunissons pour l'AG constitutive du GFA en ayant atteint, voire dépassé, notre objectif de collecte. Mais ce n'est pas la fin d'un processus, c'est le début d'une belle aventure collective.

#### Présentation du futur projet de GFA et des projets agricoles

L'objet du GFA est d'acquérir et de gérer collectivement du foncier.

Une première acquisition est prévue en 2015 variant entre 4,2 et 4,75 ha selon les frais d'actes.

Elle permettra l'installation de deux agriculteurs :

- Myriam en poules pondeuses bio sous verger conservatoire
- Benoît en héliciculture

Ces projets occuperont environ 1,5 ha. Il restera donc du foncier pour accueillir d'autres projets.

*Benoît :*

Présentation projet d'héliciculture.

Il s'agit d'un projet peu consommateur de foncier (besoin de 2000 m<sup>2</sup> maximum). Les escargots sont sur le terrain 5 mois par an, ce qui permet au sol de se régénérer.

Il prévoit de s'installer en avril 2016, à l'issue de sa formation.

L'élevage d'escargots se fait dans des parcs ( filets, clôtures électriques, graisse savon noir, diverses possibilités pour éviter que s'enfuient), avec un couvert végétal, des mangeoires en bois ( complément alimentaire : farine à base de soja en bio + minéraux).

Plusieurs débouchés sont possibles : marchés, magasins bio, foires, AMAP...

Il envisage en plus de l'élevage, de transformer et, par la suite, de pratiquer la reproduction des escargots.

Dans un premier temps, Benoît va travailler avec quelqu'un qui a un labo sur Is sur Tille. Par la suite, il envisage de monter un labo dans un bâtiment près du terrain ou dans le village. En général, le labo se construit après 3 ans de production.

*Myriam :*

Elle prévoit 700 poules pondeuses en bio. Les premières poulettes arriveront au printemps 2016. Elle envisage de mettre en place un atelier de pâtes fraîches d'ici 3 ans.

#### Qui sommes nous ?

109 associés dont 4 mineurs

339 parts sociales pour un capital de 33 900 €

90% des sociétaires sont de Côtes d'Or et 65% de Mâlain et villages très proches

1200 € sont apportés en compte-courant d'associés permettant de faire face aux charges du GFA les premières années

#### Vote de la banque

Quatre banques ont été présélectionnées sur des aspects éthiques, d'après le classement des banques les plus responsables et éthiques effectué par **Les Amis de la Terre** : La Nef / Le crédit coopératif / La Banque postale / le Crédit Mutuel.

La banque éthique La Nef est présentée (plus d'information ici : <http://www.lanef.com>) . Des discussions ont lieu sur les frais bancaires, la praticité, l'éthique.

Les choix sont soumis au vote :

**Crédit mutuel: 2**  
**BP : 3**  
**Crédit Coopératif : 5**  
**Nef : 95**  
**Abstention: 1**

**Le choix de La Nef est adopté très largement.**

## **Vote sur le nom**

Après un premier sondage réalisé par le collectif d'animation, 4 propositions de noms ont été soumises au vote.

**Sur 81 votants, voici le résultat :**

Champs libre : 27  
Lopin solidaire : 22  
Cultivons ensemble : 18  
Les défricheurs : 14

**Le nom retenu est Champs Libres.**

## **Les statuts**

*Présentation collective par Renaud, Jean-Didier, Léo et Daniel*

Un groupe de quatre personnes a défriché les statuts de GFA accompagné par Terre de Liens en Bretagne. Certains principes importants ont été discutés au sein du collectif d'animation composé d'une quinzaine de personnes. Une proposition de statuts a été discutée dans ce cadre et elle a évolué vers cette proposition soumise à l'AG constitutive.

Après 2 heures de discussions, la proposition suivante a été soumise au vote:

<http://alternatives-agriculturelles.fr/wp-content/uploads/2015/06/Statuts-GFA-V14062015-Anonyme.pdf>

Un vote spécifique a été fait sur l'article 12 en vue d'acter le principe coopératif selon lequel les décisions se prennent selon le principe 1 personne = 1 voix (indépendamment du capital détenu) et d'acter la proportionnalité de la prise en charge de la dette en fonction du nombre de parts détenus.

**Vote pour garder l'article 12 dans l'état :**

Pour : 97  
Abstient : 4  
Autre alternative : 4

**=> Article 12 voté sans changement**

**Vote global sur la proposition de statuts**

Pour : 104  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Les statuts sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.**

## **Charte éthique du GFA**

*Présentation de la charte par Daniel*

La charte est lue puis une discussion s'engage sur plusieurs points. La version finalisée soumise au vote se trouve ici : <http://alternatives-agriculturelles.fr/wp-content/uploads/2015/06/Charte-GFA-VF.pdf>

**Vote**

Pour : 104  
Contre : 0  
Abstention : 0

**La charte est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.**

## La gérance

**Six candidatures** : Christian Laurut ; François Bouillot ; Jean-Marc Vuillaume ; Léo Coutellec ; Renaud Galle ; Louis Bignand

**Christian** : 69 ans, habite à Couches, administrateur de Terre de Liens Bourgogne Franche-Comté, missionné sur la mobilisation citoyenne. Ancien exploitant agricole et ancien gérant d'entreprise d'insertion. Souhaite gérer, l'aventure est enthousiasmante mais il est nécessaire d'assurer la sécurité du système : il peut apporter ses connaissances.

**François** : 34 ans, viticulteur à Mâlain, reprise du domaine viticole bio de Yvon Michéa début 2015. Habitant de Mâlain et motivé. Préfère qu'il y ait une gérance à 5 plutôt qu'à 3.

**Jean-Marc** (présenté par Daniel) : il a participé au collectif d'animation, notamment à l'élaboration des statuts et de la charte. Habitant de Mâlain, juste à côté du GFA. Travaille à la SNCF et sera à la retraite en décembre.

**Léo** : Chercheur en philosophie des sciences. Membre du collectif d'animation du GFA, a initié et animé la dynamique depuis 3 mois. Habitant de Mâlain.

**Renaud** : Habitant de Savigny sous Malain. Jardinier paysagiste. Président de la Caravane des jeux. Investit dans le collectif d'animation depuis le début.

**Louis** : 68 ans, administrateur de Terre de Liens BFC. Retraité de la comptabilité et de l'informatique. S'est investi dans le collectif d'animation. Est intéressé par le lien créé avec tous les gens. Est heureux de s'investir dans une expérience locale. C'est une façon d'aller à la terre.

### Résultat des votes

98 : Renaud

96 : Léo

93 : François

91 : Jean - Marc

71 : Louis

37 : Christian

**=> Le collectif de gérance sera composé des co-gérants élus suivants : Renaud Galle, Léo Coutellec, François Bouillot, Jean-Marc Vuillaume et Louis Bignand**

L'AG constitutive se clôture sur ce vote.

Il est alors procédé aux signatures des statuts et du PV d'AG (voir annexe du présent compte-rendu).

## Annexe 1

### Procès Verbal de délibération de l'Assemblée Générale Constitutive du « GFA citoyen Champs Libres »

L'AN DEUX MILLE QUINZE  
LE QUATORZE JUIN

A Mâlain, le 14 juin 2015, les soussignés se sont réunies pour constituer le Groupement Foncier Agricole citoyen « Champs Libres », dont le capital social s'élève à 33900 Euros, et dont le siège social est établi au 38 rue Maurice Béné à Mâlain (21410).

Ils ont :

- Lu et adopté les statuts à l'unanimité
- Nommé Jean-Marc Vuillaume, Léo Coutellec-Gassilloud, Renaud Galle, Louis Bignand, François Bouillot-Salomon, en tant que co-gérants de la société. Pouvoir leur a été donné de procéder dans les meilleurs délais aux procédures légales d'enregistrement et de publicité de la société.
- Validé les apports en compte courant pour une somme de 1200 Euros